

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN
- Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES
- Rapporteur : Madame Marie-Paule LEHMANN

N° CP/2018/021 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'approbation du principe d'organisation du service de restauration du Collège Bastberg de BOUXWILLER pendant les travaux de restructuration de la demi-pension

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président :

- approuve le principe de télérestauration du collège Bastberg à Bouxwiller par la cuisine centrale du Lycée Jean Monnet à Strasbourg durant la période des travaux de restructuration du bâtiment de la demi-pension du collège Bastberg de Bouxwiller à compter du 8 mars 2018 ;
- approuve les termes du projet de la convention de télérestauration joint à la présente délibération, à conclure entre l'Etablissement Public Local d'Enseignement du Lycée Jean Monnet à Strasbourg, l'Etablissement Public Local d'Enseignement du Collège Bastberg à Bouxwiller, la Région Grand Est et le Département du Bas-Rhin permettant à la cuisine centrale du Lycée de télérestaurer le Collège Bastberg de Bouxwiller ;
- approuve la mise à disposition du centre culturel de la Commune de Bouxwiller au Collège Bastberg de Bouxwiller et au Département du Bas-Rhin, le temps des travaux de restauration du bâtiment de la demi-pension du collège Bastberg de Bouxwiller ;
- approuve les termes du projet de convention de mise à disposition du centre culturel précité joint à la présente délibération, à conclure entre la Commune de Bouxwiller, l'Etablissement Public Local d'Enseignement du Collège Bastberg de Bouxwiller et le Département du Bas-Rhin ;

- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115844-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 26/02/18